

DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE ET REPRÉSAILLES

Ce correspondant du **Réseau Anti-Arnaques** avoue répondre régulièrement à différentes offres publicitaires diffusées sur les réseaux sociaux et accepte donc d'être sollicité par téléphone.

Toutefois, il supporte difficilement les sollicitations téléphoniques qui sont effectuées en dehors des plages horaires fixées par la réglementation. Autrement dit, les appels intervenant en semaine avant 10h00, entre 13h00 et 14h00, ou après 20h00, ont le don de l'agacer. Il en est de même pour les appels du samedi.

Sa stratégie a évolué. Dans un premier temps il acceptait de répondre et expliquait calmement à son interlocuteur que ce démarchage téléphonique était effectué hors des horaires légaux et refusait donc de poursuivre la conversation. Mais, les réactions de mauvaise foi (du genre « vous répondez, donc vous êtes d'accord sur l'horaire », « vous n'êtes pas joignable aux horaires habituels », « je téléphone dans mes horaires de travail ») ont fini par l'épuiser.

Dorénavant, ce consommateur avisé a décidé de lutter à sa façon contre ces abus téléphoniques. Il ne répond plus aux appels effectués dans les créneaux non autorisés, note scrupuleusement le numéro de téléphone qui s'affiche, et établit ainsi une liste de numéros ciblés. Puis, sur internet, il choisit les insertions publicitaires les plus douteuses (placements miraculeux, santé miracle, gains financiers) et communique dans sa demande d'informations l'un des numéros de téléphone préalablement listés.

Autrement dit, les numéros de téléphone des démarcheurs vont directement alimenter les fichiers de prospection des plateformes téléphoniques ! La boucle est bouclée.

Certes, cette action individuelle peut faire penser au combat de Don Quichotte contre les moulins à vent, mais a le mérite d'exister.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)